



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-046

**Nombre de Conseillers :**

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 17

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 23 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

**POUVOIRS :** Mme MUNOZ Marie-Thérèse à Mme CANTIER Nadège – Mme GALLO Anne à M. CHEVALIER Mickaël – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

**EXCUSES :** M. MAY Abdelkrim – M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

**ABSENTS :** M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme ROMERO-PORTRAT Manuela.

## **CONTRAT DE VILLE – BILAN DES APPELS A PROJETS 2023**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la Ville de Torcy est signataire d'un Contrat de Ville mis en place sur le territoire communautaire et dont la Communauté Urbaine Creusot Montceau (C.U.C.M), assure le pilotage administratif et apporte l'ingénierie nécessaire à l'animation du dispositif.

Les orientations de ce contrat de ville s'adressent aux quartiers de la Résidence du Lac et Champ Bâtard, définis comme prioritaires, au sens de la politique de la ville.

Elles ont l'ambition de permettre le développement des actions qui visent à réduire les écarts constatés entre ce quartier et le reste du territoire communal. Le contrat de ville est centré sur trois piliers, déterminés par la loi du 24 février 2014 :

- La cohésion sociale ;
- Le développement économique, l'emploi et l'insertion ;
- Le renouvellement urbain et le cadre de vie.

Plusieurs dossiers de demande d'aide ont été déposés à ce titre par la Ville et le CCAS de Torcy. Ils ont fait l'objet d'un avis favorable du comité de pilotage de la C.U.C.M, dans le cadre de la validation annuelle du contrat de ville.

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble de ces actions.

Nom du projet	Présentation du projet	Portage	Subventions				Reste à charge CCAS	Reste à charge Ville	Budget du projet
			État Contrat de Ville	État DRAC	Région BFC	CAF71			
<b>Formation Interculturalité</b>	Formation à destination des agents et professionnels de la ville, du Département et des services de l'Etat pour mieux appréhender l'interculturalité dans la mise en œuvre des politiques publiques.	Ville - Centre social	10 000€					5 000€	15 000€

<b>Projet Graff jeune</b>	Projet qui associe le public ado de l'espace jeunes et un artiste art urbain, pour réaliser une fresque murale au niveau de l'entrée de l'espace jeunes (située au rez-de-Jardin de la Maison des Familles).	Ville – Service jeunesse	4 500€					4 700€	<b>9 200€</b>
<b>Mieux comprendre le monde professionnel</b>	Accompagnement des élèves de 3 <sup>e</sup> dans leur recherche de stages et organisation de temps spécifiques avec les acteurs économiques de la commune  (Petits déjeuner des entreprises)	Ville -Point Information Emploi	3 000€					5 100€	<b>8 100€</b>
<b>Brigade d'Intervention Orale (BIO)</b>	Projet intergénérationnel autour de la lecture à travers la pratique scénique et théâtrale.	Ville - CLAS	3 000€					6 000€	<b>9 000€</b>
<b>Lien social et sport de combat</b>	En s'appuyant sur l'exigence, la discipline et la cohésion d'une activité sportive, un travail personnalisé avec chacun des jeunes participants est mené pour construire leur projet personnel et professionnel.	Ville - Médiation	4 900€					4 750€	<b>9 650€</b>
<b>Maman mais pas que</b>	A travers un accompagnement suivi, et plusieurs ateliers, ce projet a pour objectif de redonner de la confiance en soi, et de l'estime de soi à des mamans qui se sont isolées personnellement ou professionnellement.	Ville – Service parentalité	8 500€					13 450€	<b>21 950€</b>
<b>Théâtre maman</b>	Dans la continuité du projet « Maman mais pas que », un groupe s'est constitué pour écrire, élaborer et jouer une pièce de théâtre.	Ville – Service parentalité	4 500€			4 500€		6 600€	<b>15 600€</b>

<b>Soutien aux projets de jeunes</b>	Ce projet permet d'accompagner financièrement des jeunes torcéens dans leur recherche d'emploi, dans l'obtention de leur permis de conduire ou pour un projet professionnel (BAFA, BAFD...)	CCAS	3 000€				6 100€		<b>9 100€</b>
<b>Programme de Réussite Educative - Ingénierie</b>	Le dispositif PRE, permet d'accompagner les élèves en difficulté à travers un suivi personnalisé formalisé par un engagement contractuel avec les familles. Le PRE de Torcy et du Creusot est mutualisé, le CCAS du Creusot porte les actions, celui de Torcy une partie de l'ingénierie à travers un poste dédié.	CCAS	20 000€				7 490€		<b>27 490€</b>
<b>Balade des 4 mairies</b>	Projet sur 3 années, en lien avec les journées européennes du patrimoine. Une balade thématique et historique au sein de la commune est organisée avec un travail en amont sur la mémoire collective et la transmission.	Ville – projet inter-service	3 000€	3 000€				8 000€	<b>14 000€</b>
<b>Bel été à Torcy</b>	Manifestation estivale qui permet d'offrir des activités de loisirs, sportives et culturelles aux enfants de la commune, ainsi que des temps de soutien scolaire. A travers plusieurs temps forts cette manifestation permet de renforcer la cohésion sociale, et les échanges entre les habitants.	Ville – Projet inter-service	8 000€	4 000€	4 000€			41 000€	<b>57 000€</b>
<b>Total</b>			<b>72 400€</b>	<b>7 000€</b>	<b>4 000€</b>	<b>4 500€</b>	<b>13 590€</b>	<b>94 000€</b>	<b>196 090€</b>

Le Conseil Municipal ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Budget Primitif 2023 voté lors de la séance du 28 mars 2023 ;  
Vu le Contrat de Ville dont la Ville de Torcy est signataire, piloté par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau ;  
Vu l'appel à projets 2023 auquel la ville a donné suite ;



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-046

Vu les projets d'action présentés ayant reçu des aides financières ;  
Entendu le rapport de Monsieur le Maire et sur sa proposition ;

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

- **VALIDE** les montants de subvention obtenus à l'issue de l'appel à projets 2023 du contrat de ville auquel la Ville de Torcy a répondu, ci-annexés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le 06 JUIL. 2023  
le .....  
et publié, affiché ou  
notifié le 06 JUIL. 2023.....  
Le Maire,

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

  
M. Philippe PIGEAU

